

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 16982

Numéro SIREN : 807 558 507

Nom ou dénomination : 750 GRAMMES-LA TABLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 76183

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 24-07-2018

N° DE DEPOT : 2018R076183

N° GESTION : 2015B16982

N° SIREN : 807558507

DENOMINATION : 750 GRAMMES-LA TABLE

ADRESSE : 397 rue de Vaugirard 75015 Paris

DATE D'ACTE : 04-07-2018

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE :

750 GRAMMES LA TABLE
Société par actions simplifiée au capital de 943 000 euros
Siège Social : 397, rue de Vaugirard, 75015 PARIS
807 558 507 RCS PARIS

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU
4 JUILLET 2018

Le 4 JUILLET 2018, à Paris,

Le Président, CHEF DAMIEN, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est sis 397, rue de Vaugirard, 75015 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 529 355 232, représentée par Monsieur Jean-Baptiste DUQUESNE,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Fermeture d'un établissement
- Pouvoirs.

Le Président expose ce qui suit :

Notre société a cédé le 21 juin 2018 son fonds de commerce de « restaurant » sis à Paris (75003), 75 rue de Turbigo - 1 rue du Vertbois.

Le Président adopte les décisions suivantes :

- Le Président décide de fermer l'établissement secondaire situé 75 rue de Turbigo - 1 rue du Vertbois, immatriculé au registre du commerce de PARIS, et au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 807.558.507.000.32.
- Le Président donne tous pouvoirs à la AARPI LEGISPHERE AVOCATS - 7 cours du Maréchal Leclerc, 17100 Saintes et au porteur d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption de la résolution qui précède.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président, CHEF DAMIEN

